Lignes directrices sur la marque – Initiative OPTions

Au moment de reconnaître le soutien financier du programme l'Initiative OPTions, les innovateurs doivent utiliser le langage suivant et inclure une reconnaissance du financement provenant des partenaires du programme dans leur matériel de communication, y compris les publications et les présentations qui font référence au projet.

Veuillez vous référer à la date de signature de la convention de subvention pour déterminer la reconnaissance de financement appropriée, car le programme a deux bailleurs de fonds. Veuillez adresser vos demandes de renseignements au sujet des lignes directrices concernant la marque à communications@grandchallenges.ca. Veuillez indiquer votre numéro de subvention dans toutes les demandes de renseignements.

Reconnaissance du financement et logo

Initiative OPTions

Pour les projets dont les accords ont été signés avant décembre 2021 et qui sont financés par Grands Défis Canada, veuillez utiliser le logo et le langage ci-dessous pour reconnaître l'Initiative OPTions.

Logo

Langue de financement - Veuillez joindre au symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions le texte suivant :

a. "*Ce projet [ou nom du projet] est soutenu par l'Initiative pour des options novatrices d'interruption de grossesse (« Initiative OPTions »)." OU*
b. *"Ce projet [ou nom du projet] est soutenu par l'Initiative OPTions."*

Termes pour la reconnaissance du financement

- Seuls les bénéficiaires d'un financement sont autorisés à utiliser le symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions.
- Le symbole doit être utilisé conformément au guide de référence des lignes directrices de la marque de l'Initiative OPTions afin de respecter les exigences en matière de couleur, de taille minimale, d'espace libre, de versions et de placement.
- Les bénéficiaires du financement se voient accorder une licence non exclusive, non transférable et incessible pour afficher le symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions.
- Tous les droits afférents au symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions demeurent la propriété exclusive de Grands Défis Canada et de l'Initiative OPTions. L'affichage du symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions par le bénéficiaire du financement ne doit pas être interprété comme un transfert de marque de commerce ou de droits d'auteur à l'égard du symbole.

- Grands Défis Canada et l'Initiative OPTions se réservent le droit d'exiger, en tout temps, que les bénéficiaires du financement cessent d'utiliser le symbole de reconnaissance du financement de l'Initiative OPTions.

Grands Défis Canada et le gouvernement du Canada

Pour les projets dont les accords ont été signés après décembre 2021, pour les projets soutenus par Grands Défis Canada et le gouvernement du Canada, veuillez utiliser le logo le langage ci-dessous.

Logo

Le logo de Grands Défis Canada est disponible sous différents formats et variations de couleurs pour s'agencer à différentes applications et arrière-plans appropriés. Le logo illustré ci-dessus est la version préférée et doit être utilisé sur des fonds de couleur claire ou blanche. Lorsque l'impression couleur n'est pas possible, un logo noir (positif) ou un logo blanc (positif) est disponible sur demande. Si vous devez placer le logo sur un fond rouge, une version pleine couleur blanc/noir est disponible sur demande.

Veuillez visiter https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/public_visibility_recognition-visibilite_reconnaissance_publique.aspx?lang=fra pour plus d'informations sur l'identité visuelle pour l'aide internationale du Canada.

Langue de financement - Pour les projets soutenus par Grands Défis Canada et le gouvernement du Canada, veuillez accompagner le logo du texte suivant :

a. "Ce projet [ou nom du projet] est soutenu par Grands Défis Canada. Grands Défis Canada est financé par le gouvernement du Canada et est engagé à appuyer des Idées audacieuses ayant un Grand ImpactMC." OU
b. "Ce projet [ou nom du projet] est soutenu par Grands Défis Canada."

Termes pour la reconnaissance du financement

- Seuls les bénéficiaires de financement sont autorisés à utiliser le logo de reconnaissance du financement de Grands Défis Canada.
- Le logo doit être utilisé conformément au guide de référence sur les lignes directrices concernant la marque de Grands Défis Canada, en respectant les exigences relatives à la couleur, à la taille minimum, à l'espace libre, aux versions et à l'emplacement.
- Les bénéficiaires de financement reçoivent une licence non exclusive, non transférable et non cessible pour afficher le logo de reconnaissance du financement de Grands Défis Canada.

- Tous les droits afférents au logo de reconnaissance du financement de Grands Défis Canada demeurent la propriété exclusive de Grands Défis Canada. L'affichage du logo de reconnaissance du financement de Grands Défis Canada par le bénéficiaire de financement ne doit pas être interprété comme un transfert de marque de commerce et/ou de droits d'auteur sur le logo.
- Grands Défis Canada se réserve le droit d'exiger des bénéficiaires de financement qu'ils cessent d'utiliser le logo de reconnaissance du financement de Grands Défis Canada à tout moment.